

**Province de Québec  
Municipalité de Poularies  
District d'Abitibi-Ouest**

**Le 1<sup>er</sup> juin 2020**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Poularies, tenue à la salle du conseil, lundi le 1<sup>er</sup> juin 2020, à 20 h, formant quorum sous la présidence du maire, M. Pierre Godbout, et à laquelle sont présents :

MM. les conseillers Réal Rancourt, Claude Laroche, Vital Carrier et Hugh Fortier  
M<sup>mes</sup> la conseillère Priscillia Lefebvre et Diana Bruneau.

M<sup>me</sup> Katy Rivard secrétaire-trésorière/directrice générale assiste également à l'assemblée.

Le maire, M. Pierre Godbout, souhaite la bienvenue à tous et déclare la session ouverte.

**2020-06-80 Tenue de la séance à huit clos**

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours et qui depuis est renouvelé;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Hugh Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos.

**2020-06-81 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Diana Bruneau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

**2020-06-82 Adoption du procès-verbal du 4 mai 2020**

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Priscillia Lefebvre, appuyé par Hugh Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2020 soit adopté tel que rédigé.

**2020-06-83 Approbation des comptes**

Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés et à payer qui s'élèvent au montant de 30 399.71 \$ présentés par la secrétaire-trésorière soient acceptés tel que présentés.

**2020-06-84 Réouverture du bureau municipal au public**

Lors de la séance ordinaire du 6 avril 2020, il a été résolu qu'en raison de la Covid-19 le bureau municipal serait fermé au public tant que l'état d'urgence sanitaire ne serait pas levée. L'état d'urgence est toujours en vigueur, toutefois plusieurs secteurs d'activité reprennent du service graduellement, il est donc proposé par Réal Rancourt, appuyé par Priscillia Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le bureau municipal soit de nouveau accessible au public et ce dès mardi le 2 juin 2020.

### **2020-06-85 Retour au travail de l'adjointe à la direction**

À la dernière séance, il a été convenu que le retour au travail de M<sup>me</sup> Kate Morin, adjointe à la direction, se ferait plus tard, car c'était plus difficile de respecter la distanciation de 2 mètres avec M<sup>me</sup> Katy Rivard, directrice général, puisque ces dernières partagent le même bureau de travail.

Bien qu'il soit possible de prendre les mesures nécessaires pour la distanciation, le ralentissement économique fait en sorte que la charge de travail est diminuée depuis le début de la pandémie. De plus M<sup>me</sup> Morin est normalement en arrêt de travail pour la période estivale. Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents que M<sup>me</sup> Morin recommence son travail uniquement en septembre après la fête du travail comme à l'habitude. Cependant, elle demeure sur appel, si le besoin se fait ressentir.

### **2020-06-86 Encombrants**

Puisque la cueillette des encombrants de mai n'a pas pu avoir lieu à cause de la fermeture temporaire du centre de valorisation des matières résiduelles, il est proposé par Hugh Fortier, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à une cueillette des encombrants dans la semaine du 15 juin 2020.

### **2020-06-87 Demande du ministère de l'environnement**

Au bout de la rue Monseigneur-Lévesque, les égouts se déversent dans un fossé à ciel ouvert. Le ministère de l'environnement désire que la municipalité régularise la situation puisqu'une plainte a été déposée.

Il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Priscillia Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers présents de suggérer au ministère de l'environnement de prolonger le tuyau existant jusqu'au ruisseau Dagenais afin que les affluents se rendent directement au ruisseau. Pour se faire 130 pieds de tuyau devront être ajoutés. Comme ce tuyau n'est pas égal au sol, il faudra remplir le fossé de sable afin d'y déposer le tuyau. Par la suite de la terre pourrait être ajoutée par-dessus afin que ça soit plus beau et propre. Pour faire tous ces travaux une excavatrice devra être utilisée.

### **2020-06-88 Équipements de protection individuels**

Il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Hugh Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat de bottes de sécurité pour les journaliers M<sup>me</sup> Marie-Claude Dubois et M. François Préville ainsi que des gants anti vibration pour M<sup>me</sup> Dubois. Le tout pour un maximum de 250 \$ avant taxes chaque employé.

### **Avis de motion et présentation de projet**

Avis de motion est donné par M. le maire Pierre Godbout qu'à une séance subséquente, il sera adopté un règlement modifiant le règlement sur les animaux. Le projet de règlement est déposé.

### **2020-06-89 Horaire estival**

Il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Hugh Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'horaire estival du bureau municipal pour la période du 28 juin au 5 septembre 2020 inclusivement soit du mardi au jeudi de 8 h à midi et de 13 h à 16 h.

### **2020-06-90 Achat d'un camion 10 roues**

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale, M<sup>me</sup> Katy Rivard, à procéder à la demande de soumissions par appel d'offre sur invitation pour l'achat d'un camion 10 roues usagé.

Les personnes intéressées à soumissionner devront faire parvenir leur soumission à la municipalité de Poularies dans une enveloppe scellée et identifiée soumission

camion au plus tard mardi le 30 juin 2020 à 15 h. Les soumissions seront ouvertes dans les minutes qui suivront.

La municipalité de Poularies ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

La liste des soumissionnaires invités restera confidentielle jusqu'à l'octroi du contrat.

**2020-06-91 Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Réal Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée.

**Maire** \_\_\_\_\_ **Sec.-très./dir. gén.** \_\_\_\_\_

Je, Pierre Godbout, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'art. 142 (2) du Code Municipal à l'exception de la résolution 2020-06-90.